المملكة المغربية

غرفة الصيد البحري الأطلسية الجنوبية

Avis d'Achat n°11/2026

Le président de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Sud procède à l'achat, par bon de commande, des prestations faisant l'objet du présent avis, en application de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics, en date du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

Objet de la prestation : Impression de documents

Lieu d'exécution : Siège de la CPMAS-DAKHLA

Délai d'exécution: 5 Jours après l'attribution du bon de commande

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique uniquement dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse suivante: www.marchespublics.gov.ma

Date et heure limites de réception des devis des concurrents :22/11/2026 à 17h30

Consistance de la prestation:

N°	Désignations	Quantité	Unité
	Conception et impression des deux document suivants:		
1	**Document 1 intitulé :** "Guide pratique pour les professionnels de la pêche et de l'aquaculture" 1-**Intérieur :** *Papier : couché 300 g brillant *Format : 17 x 20 cm (fermé) *Pagination : 198 pages *Finition : collé à cheval, avec plastification film brillant recto verso * Impression : quadri recto verso 2-**Couverture** : *Papier : couché 350 g, avec plastification brillant recto verso *Format : 35 x 20 cm (ouvert) * Impression : quadri recto verso	550	Unité
2	**Document 2 intitulé** : "Guide des bonnes pratiques d'hygiène dans le secteur de la pêche" Conception et impression selon les caractéristiques suivantes : **1- Intérieur :** * Papier : couché 300 g brillant *Format : 15 x 21 cm (fermé) * Pagination : 180 pages * Finition : collé à cheval, avec plastification film brillant recto verso * Impression : quadri recto verso **2-Couverture :** * Papier : couché 350 g, avec plastification brillant recto verso * Format : 31 x 21 cm (ouvert) * Impression : quadri recto verso	550	Unité

à Dakhla le 20/11/2026

L'ordonnateur

Pour le Président
le Trésorier de la Chambre
Signé : Sidi Mohamed Ali BOADDI